

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES**

SEANCE DU 6 MARS 2017

Délibération n° 2017-17

Convocation du 27 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24

Thème : AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

**Objet : vœu pour la réalisation de la V.F.C.E.A.
(voie ferrée Centre Europe Atlantique)**

L'an deux mil dix-sept et le six du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Etaient présents : M. LAGRANGE, M. LHOTE, Mme FILLEUX, M. FOURRIER, Mme POIRRIER, M. BOGUET, Mme GRANDO, Mme CHAVOT, M. CANÉ, M. GAGNARD, M. DEFACHELLE, M. REBET, M. DOUHARD, Mme PERRIN, M. SOSSNA, Mme GUILBAUT, Mme RODRIGUES, Mme BARREAU, M. GRAS, M. PICHARD.

Etaient excusés : Mme MÉNARD qui a donné procuration à Mme POIRRIER
Mme ANDRÉ qui a donné procuration à M. FOURRIER
Mme ROUSSEAU qui a donné procuration à M. LAGRANGE
M. JOUTY
Mme MATHOUX qui a donné procuration à M. PICHARD

Etaient absents : Mme ZARÉBA, M. TABYAOUI

Secrétaire de séance : Mme GUILBAUT

RAPPORT PRESENTÉ PAR : JC LAGRANGE

Le rapporteur expose :

un large débat public se tient autour du projet de voie ferrée centre Europe Atlantique proposé par SNCF Réseau.

Les propositions du maître d'ouvrage sont :

- une fonctionnalité fret avec l'électrification de la ligne existante entre Nevers et Chagny, qui permettrait le contournement de l'Île de France dont le réseau arrive à saturation,
- le raccordement de la ligne grande vitesse Est à la ligne grande vitesse Paris,
- la création d'un raccordement entre la ligne Nevers-Dijon et la L.G.V. Paris-Sud Est avec l'aménagement d'une gare de correspondance.

Le conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Creusot-Montceau s'est axé sur l'amélioration du transport voyageur comme répondant prioritairement aux enjeux de développement et d'attractivité du territoire de la C.U.C.M. et du département dans son ensemble. M le Maire rappelle que les centres décisionnaires sont à Paris et les usines au Creusot, à Chalon s/Saône, etc...

Il propose donc d'émettre un vœu similaire à celui de la C.U.C.M. qui consiste à demander à SNCF Réseau qu'elle priorise la fonctionnalité voyageurs du projet V.F.C.E.A. par la réalisation d'une gare passante TGV-TER à Coriolis (hub ferroviaire), ceci dans la mesure où ces travaux peuvent être engagés d'ici à 2020. Ces travaux ainsi que les études ne consommeraient pas la totalité de l'enveloppe, il est donc demandé à SNCF Réseau de réaliser également un tronçon d'électrification entre Chagny et Le Creusot.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le vœu suivant : « le conseil municipal de Sanvignes-les-Mines demande à SNCF Réseau qu'elle priorise la fonctionnalité voyageurs du projet V.F.C.E.A. par la réalisation d'une gare passante TGV-TER à Coriolis (hub ferroviaire), ceci dans la mesure où ces travaux peuvent être engagés d'ici à 2020. Ces travaux ainsi que les études ne consommeraient pas la totalité de l'enveloppe, il est donc demandé à SNCF Réseau de réaliser également un tronçon d'électrification entre Chagny et Le Creusot. »

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 15 mars 2017 et publié, affiché ou notifié le 16 mars 2017.



Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.